



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG



TEXTE DU PROJET

N° de projet : 90/2021-1

16 décembre 2021

Indice des prix à la consommation

Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation

Informations techniques :

N° du projet :	90/2021
Remise de l'avis :	au plus tard pour mi-janvier 2022
Ministère compétent :	Ministère de l'Économie
Commission :	"Affaires économiques, fiscalité et politique budgétaire "



**Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du
20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la
consommation**

I.	Note explicative	p. 2
II.	Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal	p. 3
III.	Annexe	p. 5



I. Note explicative

Le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation prévoit à l'article 2, alinéas deux et trois, que « La liste des positions de référence de l'indice des prix à la consommation et de leur pondération est révisée annuellement pour tenir compte des modifications dans les habitudes de consommation » et que « Les révisions annuelles de la liste des positions de l'indice et de leur pondération font l'objet de règlements grand-ducaux à prendre chaque année (...) ».

L'article 3 indique sous le point 1 que « Les coefficients de pondération sont dérivés des comptes nationaux, l'intervalle séparant l'année de référence du schéma de pondération de l'année courante pour laquelle l'indice est établi ne pouvant être supérieur à trois années calendaires », en précisant que « Ces coefficients de pondération sont ajustés pour tenir compte de l'évolution des prix entre l'année de référence de la pondération et le mois de base par rapport auquel les indices mensuels d'un chaînon indiciaire annuel sont calculés ».

Ces dispositions exigent d'une part l'adaptation annuelle du point 2 de l'article 3, qui apporte les précisions nécessaires quant aux caractéristiques du schéma de pondération (année de référence et mois au prix duquel se fait l'actualisation) appliqué pour le calcul des indices d'une année donnée, ainsi que d'autre part la fixation annuelle du schéma de pondération lui-même. Tels sont les objets du présent projet de règlement grand-ducal.

Le schéma de pondération est généralement dérivé de la consommation privée des comptes nationaux de l'année $t-2$, dans le cas présent 2020, et actualisé aux prix de l'année $t-1$, dans le cas présent 2021, en supposant que les changements structurels de la consommation privée soient limités sur la période. Or, en 2020, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, la structure de consommation a été fortement impactée, et donc une simple actualisation de prix n'est pas suffisante pour garantir la représentativité du schéma de pondération. Suite aux recommandations de la Commission européenne (Eurostat)¹, le schéma de pondération annexé est dérivé des données disponibles de 2020 et de 2021, en occurrence les comptes du troisième et quatrième trimestre 2020 et du premier et deuxième trimestre 2021, et actualisé, aux prix du mois d'octobre 2021. Ce schéma de pondération possède un caractère provisoire. En effet, la pondération définitive, qui sera fixée par règlement grand-ducal, devra se baser sur les données les plus récentes disponibles. Ces données se rapporteront aux comptes nationaux du quatrième trimestre 2020 et aux trois premiers trimestres 2021. Ensuite, elle sera encore actualisée aux prix du mois de décembre 2021, et ne pourra de ce fait être établie qu'au moment où les résultats de l'indice des prix à la consommation du mois de décembre prochain seront connus, à savoir en janvier 2022.

Etant donné que le règlement grand-ducal fixant la nouvelle pondération de l'indice des prix à la consommation devra entrer en vigueur avant la publication de l'indice du mois de janvier 2022, qui est prévue pour le 16 février, il serait désirable que les avis des Chambres professionnelles puissent se fonder sur la version provisoire de la pondération. Vu que la pondération définitive se basera partiellement sur de nouvelles données, elle divergera plus fortement de la pondération provisoire que les années précédentes.

¹ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/Derivation-of-HICP-weights-for-2022.pdf/>



II. Texte de l'avant-projet de règlement grand-ducal

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 1^{er} de la loi modifiée du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques et modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu l'article L. 223-1 du Code du Travail ;

Vu le règlement (UE) n° 2016/792 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relatif aux indices des prix à la consommation harmonisés et à l'indice des prix des logements et abrogeant le règlement (CE) n° 2494/95 du Conseil ;

Vu le règlement d'exécution (UE) 2020/1148 de la Commission du 31 juillet 2020 établissant des spécifications méthodologiques et techniques conformément au règlement (UE) 2016/792 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les indices des prix à la consommation harmonisés et l'indice des prix des logements ;

Vu les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers, de la Chambre des salariés, du Conseil économique et social et de la Commission de l'indice des prix à la consommation ;

Vu l'article 1^{er}, paragraphe 1^{er}, de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'Etat et considérant qu'il y a urgence ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Économie, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Le point 2 de l'article 3 du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation est remplacé comme suit :

« 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour les indices correspondant aux douze mois de l'année 2022 est dérivé des données du quatrième trimestre 2020 et des trois premiers trimestres 2021. Les coefficients de pondération figurant dans ce schéma sont ajustés de manière à tenir compte des variations de prix qui se sont produites entre cette période de référence et le mois de décembre 2021, mois de référence pour le calcul des indices mensuels de l'année 2022. ».

Art. 2. Le schéma de pondération ayant vigueur pour le calcul des douze indices mensuels de l'année 2022, établi en vertu des dispositions ci-dessus, est annexé au présent règlement.

Art. 3. Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.



Art. 4. Notre ministre ayant l'Économie dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

A N N E X E

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION - Année 2022

Positions de référence et pondération

Consommation privée - Année 2020/2021

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES		
IPCH: Consommation totale sur le territoire	1 000.0	
dont: IPCN: Consommation des résidents sur le territoire		712.0
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	<u>128.1</u>	<u>91.6</u>
01.1. PRODUITS ALIMENTAIRES	110.4	82.2
01.1.1. Pain et céréales	21.6	15.5
01.01.01.01. Riz	0.6	0.6
01.01.01.02. Farine et autres céréales	0.5	0.4
01.01.01.03. Pain	5.6	4.5
01.01.01.04. Autres produits de boulangerie	10.0	6.0
01.01.01.05. Pizzas et quiche	1.2	1.0
01.01.01.06. Pâtes alimentaires et couscous	2.7	2.1
01.01.01.07. Céréales pour petit déjeuner	0.8	0.7
01.01.01.08. Autres produits à base de céréales	0.2	0.2
01.1.2. Viande	29.0	22.0
01.01.02.01. Viande de bœuf et de veau	7.8	5.8
01.01.02.02. Viande de porc	1.9	1.9
01.01.02.03. Viande d'ovins et de caprins	0.7	0.3
01.01.02.04. Viande de volaille	4.0	3.9
01.01.02.05. Autres viandes	0.3	0.2
01.01.02.07. Viande séchée, salée ou fumée	8.5	6.5
01.01.02.08. Autres préparations à base de viande	5.8	3.4
01.1.3. Poissons et fruits de mer	9.0	5.7
01.01.03.01. Poisson frais	2.2	2.2
01.01.03.02. Poisson surgelé	0.9	0.2
01.01.03.03. Fruits de mer frais	0.6	0.5
01.01.03.04. Fruits de mer surgelés	0.4	0.4
01.01.03.05. Poisson et fruits de mer séchés, fumés ou salés	1.7	0.7
01.01.03.06. Autres préparations à base de poisson ou fruits de mer	3.2	1.7
01.1.4. Lait, fromages et oeufs	16.8	11.7
01.01.04.01. Lait entier	1.0	1.0
01.01.04.02. Lait écrémé et demi-écrémé	1.1	0.3
01.01.04.03. Lait de conserve	0.1	0.1
01.01.04.04. Yaourts	2.4	1.5
01.01.04.05. Fromage et lait caillé	8.2	5.8
01.01.04.06. Autres produits laitiers	2.6	1.8
01.01.04.07. Oeufs	1.4	1.2
01.1.5. Graisses et huiles	2.8	2.2
01.01.05.01. Beurre	0.9	0.8
01.01.05.02. Margarine et autres graisses végétales	0.3	0.2
01.01.05.03. Huile d'olive	0.8	0.7
01.01.05.04. Autres huiles alimentaires	0.7	0.4
01.01.05.05. Autres graisses animales	0.1	0.1
01.1.6. Fruits	8.4	8.4
01.01.06.01. Fruits frais	6.9	6.9
01.01.06.02. Fruits surgelés	0.1	0.1
01.01.06.03. Fruits séchés et noix	1.3	1.3
01.01.06.04. Fruits en conserves et produits à base de fruits	0.1	0.1

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
01.1.7. Légumes	10.2	8.7
01.01.07.01. Légumes frais	5.0	4.5
01.01.07.02. Légumes surgelés	0.2	0.2
01.01.07.03. Légumes séchés, en conserve et préparations à base de légumes	2.6	1.7
01.01.07.04. Pommes de terre	1.1	1.1
01.01.07.05. Chips	0.4	0.4
01.01.07.06. Autres tubercules et produits à base de tubercules	0.9	0.8
01.1.8. Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	7.6	4.6
01.01.08.01. Sucre	0.4	0.2
01.01.08.02. Confiture, marmelade, miel	0.6	0.5
01.01.08.03. Chocolat	3.4	2.1
01.01.08.04. Confiserie	2.1	0.9
01.01.08.05. Glaces alimentaires	1.1	0.9
01.1.9. Produits alimentaires n.c.a.	5.0	3.4
01.01.09.01. Sauce et condiment	1.7	0.9
01.01.09.02. Sel et épices et herbes culinaires	0.5	0.4
01.01.09.03. Nourriture pour bébés	0.7	0.7
01.01.09.04. Plats préparés	1.5	0.9
01.01.09.09. Autres produits alimentaires n.c.a.	0.6	0.5
01.2. BOISSONS NON ALCOOLISEES	17.7	9.4
01.2.1. Café, thé, cacao	4.9	2.7
01.02.01.01. Café	4.1	2.2
01.02.01.02. Thé	0.7	0.4
01.02.01.03. Cacao et chocolat en poudre	0.1	0.1
01.2.2. Autres boissons non alcoolisées	12.8	6.7
01.02.02.01. Eaux minérales	5.8	2.9
01.02.02.02. Boissons gazeuses non minérales	5.3	2.4
01.02.02.03. Jus de fruits et de légumes	1.7	1.4
02. BOISSONS ALCOOLISEES ET TABAC	104.3	28.1
02.1. BOISSONS ALCOOLISEES	35.0	20.3
02.1.1. Spiritueux	9.8	4.1
02.01.01.01. Spiritueux et liqueurs	9.8	4.1
02.1.2. Vins	15.1	7.7
02.01.02.01. Vins	10.5	6.4
02.01.02.03. Vins fortifiés	4.6	1.3
02.1.3. Bières	10.1	8.5
02.01.03.01. Bières	9.7	8.3
02.01.03.03. Bières sans alcool	0.4	0.2
02.2. TABAC	69.3	7.8
02.2.0. Tabac	69.3	7.8
02.02.00.01. Cigarettes	42.5	5.3
02.02.00.02. Cigares	1.3	0.4
02.02.00.03. Autres produits de tabac	25.5	2.1
03. ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	64.1	44.6
03.1. ARTICLES D'HABILLEMENT	52.0	35.1
03.1.1. Tissus pour habillement	0.2	0.2
03.01.01.00. Tissus pour habillement	0.2	0.2
03.1.2. Vêtements	49.9	33.1
03.01.02.01. Vêtements pour hommes	17.6	13.1
03.01.02.02. Vêtements pour dames	26.3	16.3
03.01.02.03. Vêtements pour enfants et bébés	6.0	3.7

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021			
	IPCH		IPCN	
03.1.3. Autres articles et accessoires vestimentaires	1.5		1.5	
03.01.03.01. Autres articles vestimentaires		1.3		1.3
03.01.03.02. Accessoires vestimentaires		0.2		0.2
03.1.4. Nettoyage, réparation et location de vêtements	0.4		0.3	
03.01.04.01. Nettoyage de vêtements		0.3		0.2
03.01.04.02. Réparation et location de vêtements		0.1		0.1
03.2. CHAUSSURES	12.1		9.5	
03.2.1. Chaussures et autres articles chaussants	11.2		9.4	
03.02.01.01. Chaussures pour hommes		4.0		3.4
03.02.01.02. Chaussures pour dames		5.5		5.0
03.02.01.03. Chaussures pour enfants et bébés		1.7		1.0
03.2.2. Réparation et location de chaussures	0.9		0.1	
03.02.02.00. Réparation et location de chaussures		0.9		0.1
04. LOGEMENT, EAU, ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	130.4		130.4	
04.1. LOYERS D'HABITATION REELS	56.3		56.3	
04.1.1. Loyers d'habitation réels	55.0		55.0	
04.01.01.00. Loyers d'habitation réels		55.0		55.0
04.1.2. Autres loyers	1.3		1.3	
04.01.02.02. Loyers de garage et autres loyers		1.3		1.3
04.3. TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENTS	21.4		21.4	
04.3.1. Produits pour l'entretien et la réparation du logement	6.0		6.0	
04.03.01.00. Produits pour l'entretien et la réparation du logement		6.0		6.0
04.3.2. Services d'entretien et de réparation du logement	15.4		15.4	
04.03.02.01. Services de plombiers		3.9		3.9
04.03.02.02. Services d'électriciens		4.3		4.3
04.03.02.03. Services de chauffagistes		5.0		5.0
04.03.02.04. Services de peintres		2.2		2.2
04.4. ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIÉS AU LOGEMENT	18.1		18.1	
04.4.1. Alimentation en eau	4.7		4.7	
04.04.01.00. Alimentation en eau		4.7		4.7
04.4.2. Enlèvement des ordures ménagères	5.8		5.8	
04.04.02.00. Enlèvement des ordures ménagères		5.8		5.8
04.4.3. Reprise des eaux usées	2.4		2.4	
04.04.03.00. Reprise des eaux usées		2.4		2.4
04.4.4. Autres services liés à l'habitation n.c.a.	5.2		5.2	
04.04.04.01. Charges de maintenance pour résidences communes		3.7		3.7
04.04.04.02. Services de sécurité		0.5		0.5
04.04.04.09. Autres services liés à l'habitation		1.0		1.0
04.5. ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	34.6		34.6	
04.5.1. Electricité	14.3		14.3	
04.05.01.00. Electricité		14.3		14.3
04.5.2. Gaz	13.8		13.8	
04.05.02.01. Gaz de ville et gaz naturel		13.7		13.7
04.05.02.02. Gaz liquéfié		0.1		0.1
04.5.3. Mazout de chauffage	5.9		5.9	
04.05.03.00. Mazout de chauffage		5.9		5.9
04.5.4. Combustibles solides	0.1		0.1	
04.05.04.09. Combustibles solides		0.1		0.1
04.5.5. Energie thermique	0.5		0.5	
04.05.05.00. Energie thermique		0.5		0.5

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
05. MEUBLES, ARTICLES DE MÉNAGE ET ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	75.8	62.8
05.1. MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVÊTEMENTS DE SOL	23.0	17.9
05.1.1. Meubles et articles d'ameublement	20.3	16.4
05.01.01.01. Meubles d'intérieur	16.8	13.8
05.01.01.02. Meubles de jardin	1.1	0.8
05.01.01.03. Luminaires	1.2	0.9
05.01.01.09. Autres meubles et articles d'ameublement	1.2	0.9
05.1.2. Tapis et autres revêtements de sol	2.7	1.5
05.01.02.01. Tapis et moquettes	1.5	0.7
05.01.02.02. Autres revêtements de sol	0.4	0.2
05.01.02.03. Services de pose de revêtements de sol	0.8	0.6
05.2. ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	2.7	2.2
05.2.0. Articles de ménage en textiles	2.7	2.2
05.02.00.01. Tissus d'ameublement et rideaux	1.2	0.9
05.02.00.02. Linge de lit	1.4	1.2
05.02.00.03. Linge de table et de toilette	0.1	0.1
05.3. APPAREILS MENAGERS	11.1	9.4
05.3.1. Gros appareils ménagers	7.6	7.1
05.03.01.01. Réfrigérateurs et congélateurs	1.2	1.1
05.03.01.02. Lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle	2.9	2.7
05.03.01.03. Cuisinières, plaques de cuisson et fours	1.8	1.7
05.03.01.04. Appareils de chauffage et climatiseurs	0.6	0.5
05.03.01.05. Appareils de nettoyage	0.8	0.8
05.03.01.09. Autres gros appareils ménagers	0.3	0.3
05.3.2. Petits appareils électroménagers	1.7	0.8
05.03.02.01. Appareils pour la transformation des aliments	0.4	0.2
05.03.02.02. Machines à café/thé, bouilloires etc.	0.6	0.3
05.03.02.03. Fers à repasser	0.3	0.1
05.03.02.04. Grille-pains et grills	0.2	0.1
05.03.02.09. Autres petits appareils électroménagers	0.2	0.1
05.3.3. Réparation des appareils ménagers	1.8	1.5
05.03.03.00. Réparation des appareils ménagers	1.8	1.5
05.4. VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	4.1	3.4
05.4.0. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	4.1	3.4
05.04.00.01. Verrerie, cristallerie, céramique et en faïence	1.1	0.5
05.04.00.02. Coutellerie, couverts et argenterie	0.3	0.2
05.04.00.03. Ustensiles de cuisine et articles ménagers non électriques	2.7	2.7
05.5. OUTILLAGE ET MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	5.2	3.9
05.5.1. Gros outillage et matériel	1.2	1.2
05.05.01.01. Gros outillage et matériel motorisés pour la maison et le jardin	1.2	1.2
05.5.2. Petit outillage et accessoires divers	4.0	2.7
05.05.02.01. Petit outillage et accessoires divers	2.8	2.4
05.05.02.02. Accessoires divers pour la maison et le jardin	1.2	0.3
05.6. BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT	29.7	26.0
05.6.1. Articles de ménage non durables	16.2	12.5
05.06.01.01. Produits de nettoyage et d'entretien	7.8	6.7
05.06.01.02. Autres produits de ménage non durables	8.4	5.8

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
05.6.2. Services domestiques et services ménagers	13.5	13.5
05.06.02.01. Services domestiques	12.0	12.0
05.06.02.02. Services de nettoyage	0.1	0.1
05.06.02.09. Autres services domestiques et services ménagers	1.4	1.4
06. SANTE	<u>26.0</u>	<u>22.7</u>
06.1. PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX	15.3	14.8
06.1.1. Produits pharmaceutiques	7.3	7.3
06.01.01.00. Produits pharmaceutiques	7.3	7.3
06.1.2. Autres produits médicaux	4.8	4.6
06.01.02.01. Tests de grossesse et dispositifs de contraception	0.1	0.1
06.01.02.09. Autres produits médicaux n.c.a.	4.7	4.5
06.1.3. Appareils et matériel thérapeutiques	3.2	2.9
06.01.03.01. Lunettes et lentilles de contact	0.9	0.7
06.01.03.02. Appareils auditifs	0.1	0.1
06.01.03.09. Autres appareils et matériel thérapeutiques	2.2	2.1
06.2. SERVICES DE CONSULTATION EXTERNE	8.0	7.0
06.2.1. Services médicaux	2.4	2.3
06.02.01.01. Médecins généralistes	0.9	0.9
06.02.01.02. Médecins spécialistes	1.5	1.4
06.2.2. Services dentaires	2.1	1.8
06.02.02.00. Services dentaires	2.1	1.8
06.2.3. Services paramédicaux	3.5	2.9
06.02.03.02. Bains thermiques, thérapies correctives, ambulances et location d'équipement thérapeutique	0.1	0.1
06.02.03.09. Autres services paramédicaux	3.4	2.8
06.3. SERVICES HOSPITALIERS	2.7	0.9
06.3.0. Services hospitaliers	2.7	0.9
06.03.00.00. Services hospitaliers	2.7	0.9
07. TRANSPORTS	<u>189.7</u>	<u>110.1</u>
07.1. ACHAT DE VEHICULES	50.9	50.2
07.1.1. Automobiles	46.7	46.7
07.01.01.01. Automobiles neuves	45.2	45.2
07.01.01.02. Automobiles d'occasion	1.5	1.5
07.1.2. Motocycles	2.5	2.1
07.01.02.00. Motocycles	2.5	2.1
07.1.3. Bicyclettes	1.7	1.4
07.01.03.00. Bicyclettes	1.7	1.4
07.2. UTILISATION DES VEHICULES PERSONNELS	133.1	55.6
07.2.1. Pièces détachées et accessoires	12.6	11.3
07.02.01.01. Pneus	9.0	7.8
07.02.01.02. Pièces détachées	1.0	1.0
07.02.01.03. Accessoires pour véhicules	2.6	2.5
07.2.2. Carburants et lubrifiants	93.7	21.4
07.02.02.01. Gas-oil	64.1	9.1
07.02.02.02. Essence	29.4	12.2
07.02.02.04. Lubrifiants et additifs	0.2	0.1
07.2.3. Entretien et réparations	20.1	17.0
07.02.03.00. Entretien et réparations	20.1	17.0

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
07.2.4. Autres services liés aux véhicules personnels	6.7	5.9
07.02.04.01. Location de véhicules et de places de parking	2.5	1.7
07.02.04.02. Parkings payants	2.0	2.0
07.02.04.03. Leçons de conduite et contrôle technique	2.2	2.2
07.3. SERVICES DE TRANSPORT	5.7	4.3
07.3.1. Transport de personnes par chemin de fer	2.2	1.9
07.03.01.01. Transport de personnes par chemin de fer	2.2	1.9
07.3.2. Transport de personnes par route	1.8	1.2
07.03.02.01. Transport de personnes par autobus	1.3	1.0
07.03.02.02. Transport de personnes par taxi	0.5	0.2
07.3.3. Transport de personnes par air	0.6	0.6
07.03.03.02. Transport de personnes par air	0.6	0.6
07.3.4. Transport fluvial de personnes	0.2	0.1
07.03.04.02. Transport fluvial de personnes	0.2	0.1
07.3.5. Transports combinés	0.7	0.4
07.03.05.00. Transports combinés	0.7	0.4
07.3.6. Autres services de transport	0.2	0.1
07.03.06.02. Services de déménagement et d'entreposage	0.2	0.1
08. COMMUNICATIONS	17.4	17.0
08.1. SERVICES POSTAUX	0.5	0.5
08.1.0. Services postaux	0.5	0.5
08.01.00.01. Services postaux	0.5	0.5
08.2. EQUIPEMENT DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	1.6	1.5
08.2.0. Equipement de téléphonie et télécopie	1.6	1.5
08.02.00.01. Equipement téléphone fixe	0.1	0.1
08.02.00.02. Equipement téléphonie mobile	1.5	1.4
08.3. SERVICES DE TELEPHONIE ET TELECOPIE	15.3	15.0
08.3.0. Services de téléphonie et télécopie	15.3	15.0
08.03.00.01. Services de téléphone fixe	2.3	2.0
08.03.00.02. Services de téléphone mobile	6.0	6.0
08.03.00.03. Accès à l'internet	1.9	1.9
08.03.00.04. Offres de télécommunication multi-services	5.1	5.1
09. LOISIRS ET CULTURE	55.4	40.7
09.1. EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS, PHOTOGRAPHIQUES ET INFORMATIQUES	10.0	5.8
09.1.1. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3.3	2.0
09.01.01.01. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son	0.4	0.3
09.01.01.02. Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et vision	2.9	1.7
09.1.2. Appareils photographiques et cinématographiques, instruments d'optique	1.3	0.5
09.01.02.01. Appareils photographiques et cinématographiques	1.3	0.5
09.1.3. Equipement informatique	4.3	2.8
09.01.03.01. PC	3.7	2.5
09.01.03.02. Accessoires informatiques	0.3	0.1
09.01.03.03. Logiciels	0.2	0.1
09.01.03.04. Calculatrices, machines à écrire, etc.	0.1	0.1
09.1.4. Supports d'enregistrement	0.4	0.3
09.01.04.01. Supports préenregistrés d'images et de son	0.2	0.1
09.01.04.02. Supports d'enregistrement d'images et de son	0.1	0.1
09.01.04.09. Films photographiques, cinématographiques, etc.	0.1	0.1
09.1.5. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	0.7	0.2
09.01.05.00. Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	0.7	0.2

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
09.2. BIENS DURABLES POUR LES LOISIRS DE PLEIN AIR	2.0	1.7
09.2.1. Biens durables pour les loisirs de plein air	0.9	0.7
09.02.01.01. Camping-cars, caravanes et remorques	0.9	0.7
09.2.2. Instruments de musique et biens durables pour les loisirs d'intérieur	0.9	0.9
09.02.02.01. Instruments de musique	0.9	0.9
09.2.3. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture	0.2	0.1
09.02.03.00. Entretien et réparation des autres biens durables pour les loisirs et la culture	0.2	0.1
09.3. AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, JARDINS ET ANIMAUX	14.6	11.3
09.3.1. Jeux, jouets et passe-temps	2.6	2.4
09.03.01.01. Jeux et passe-temps	1.4	1.3
09.03.01.02. Jouets et articles de fête	1.2	1.1
09.3.2. Articles et équipements de sport, de camping et de loisirs en plein-air	1.3	0.7
09.03.02.01. Articles et équipements de sport	1.1	0.6
09.03.02.02. Articles de camping et de loisirs plein air	0.2	0.1
09.3.3. Jardins, plantes et fleurs	5.0	4.0
09.03.03.01. Produits pour jardins	1.1	0.9
09.03.03.02. Plantes et fleurs	3.9	3.1
09.3.4. Animaux de compagnie et articles connexes	3.7	2.6
09.03.04.01. Animaux de compagnie	0.3	0.3
09.03.04.02. Articles pour animaux de compagnie	3.4	2.3
09.3.5. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie	2.0	1.6
09.03.05.00. Services vétérinaires et autres services pour animaux de compagnie	2.0	1.6
09.4. SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS	11.4	9.6
09.4.1. Services sportifs et récréatifs	5.9	4.9
09.04.01.01. Services sportifs et récréatifs - Présence	2.6	1.8
09.04.01.02. Services sportifs et récréatifs - Participation	3.3	3.1
09.4.2. Services culturels	5.5	4.7
09.04.02.01. Cinémas, théâtres, concerts	2.2	1.8
09.04.02.02. Musées, bibliothèques, jardins zoologiques	0.5	0.2
09.04.02.03. Services de télévision et de radiodiffusion	2.1	2.1
09.04.02.04. Location de matériel et biens culturels	0.2	0.2
09.04.02.05. Services photographiques	0.5	0.4
09.5. PRESSE, LIBRAIRIE ET PAPETERIE	11.6	8.9
09.5.1. Livres	3.0	2.7
09.05.01.01. Livres de fiction	1.3	1.1
09.05.01.02. Livres éducatifs	1.2	1.2
09.05.01.03. Autres livres factuels	0.5	0.4
09.5.2. Quotidiens et périodiques	6.0	4.1
09.05.02.01. Presse et quotidiens	3.8	2.3
09.05.02.02. Revues et périodiques	2.2	1.8
09.5.3. Imprimés divers	0.5	0.1
09.05.03.00. Imprimés divers	0.5	0.1
09.5.4. Articles de papeterie et de dessin	2.1	2.0
09.05.04.01. Produits en papier / carton	0.9	0.9
09.05.04.09. Autre matériel de bureau et de dessin	1.2	1.1
09.6. VOYAGES A FORFAIT	5.8	3.4
09.6.0.. Voyages à forfait	5.8	3.4
09.06.00.02. Voyages à forfait	5.8	3.4

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
10. ENSEIGNEMENT	<u>11.6</u>	<u>11.3</u>
10.1. ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	1.4	1.3
10.1.0. Enseignement préscolaire et primaire	1.4	1.3
10.09.00.02. Enseignement primaire	1.4	1.3
10.2. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2.6	2.4
10.2.0. Enseignement secondaire	2.6	2.4
10.02.00.00. Enseignement secondaire	2.6	2.4
10.4. ENSEIGNEMENT TERTIAIRE	0.3	0.3
10.4.0. Enseignement tertiaire	0.3	0.3
10.04.00.00. Enseignement tertiaire	0.3	0.3
10.5. ENSEIGNEMENT NON DÉFINI	7.3	7.3
10.5.0. Enseignement non défini	7.3	7.3
10.05.00.00. Enseignement non défini	7.3	7.3
11. HOTELS, RESTAURANTS ET CAFES	<u>65.6</u>	<u>32.6</u>
11.1. RESTAURANTS ET CAFES	50.9	29.1
11.1.1. Restaurants et cafés	46.3	26.5
11.01.01.01. Restaurants, cafés et établissements de danse	41.2	22.1
11.01.01.02. Petite restauration, collations, pâtisserie, glaces, etc.	5.1	4.4
11.1.2. Cantines	4.6	2.6
11.01.02.00. Cantines	4.6	2.6
11.2. SERVICES D'HEBERGEMENT	14.7	3.5
11.2.0. Services d'hébergement	14.7	3.5
11.02.00.01. Hôtels, motels, auberges	11.4	2.8
11.02.00.02. Auberges de jeunesse, campings, centres de vacances etc.	1.7	0.1
11.02.00.03. Services d'hébergement des autres établissements	1.6	0.6
12. BIENS ET SERVICES DIVERS	<u>131.6</u>	<u>120.1</u>
12.1. SOINS CORPORELS	29.2	21.9
12.1.1. Salons de coiffure et esthétique corporelle	16.9	13.7
12.01.01.01. Salons de coiffure - Hommes et enfants	3.0	2.8
12.01.01.02. Salons de coiffure - Femmes	8.1	7.7
12.01.01.03. Esthétique corporelle	5.8	3.2
12.1.2. Appareils électriques pour soins corporels	0.9	0.9
12.01.02.01. Appareils électriques pour soins corporels	0.9	0.9
12.1.3. Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	11.4	7.3
12.01.03.01. Appareils non électriques pour soins corporels	0.4	0.4
12.01.03.02. Articles d'hygiène corporelle	11.0	6.9

COICOP-LUX	Pondération 2022 Consommation privée 2020/2021 aux prix d'octobre 2021	
	IPCH	IPCN
12.3. EFFETS PERSONNELS	17.1	14.4
12.3.1. Bijouterie et horlogerie	8.0	5.9
12.03.01.01. Bijouterie	3.9	3.4
12.03.01.02. Horlogerie	3.4	2.3
12.03.01.03. Réparation des horloges, montres et bijoux	0.7	0.2
12.3.2. Autres effets personnels	9.1	8.5
12.03.02.01. Articles de voyage et autres contenant	5.8	5.2
12.03.02.02. Articles pour bébés	1.5	1.5
12.03.02.09. Autres articles personnels	1.8	1.8
12.4. PROTECTION SOCIALE	43.5	42.5
12.4.0. Protection sociale	43.5	42.5
12.04.00.01. Crèches, foyers de jour pour enfants, etc.	15.6	14.6
12.04.00.02. Maisons de retraite et de soins, etc.	27.9	27.9
12.5. ASSURANCE	14.8	14.8
12.5.2. Assurances liées au logement	0.9	0.9
12.05.02.00. Assurances liées au logement	0.9	0.9
12.5.3. Assurances liées à la santé	2.7	2.7
12.05.03.02. Services privés d'assurance-maladie, etc.	2.7	2.7
12.5.4. Assurances liées aux transports	9.9	9.9
12.05.04.01. Assurances liées aux transports	9.9	9.9
12.5.5. Autres assurances	1.3	1.3
12.05.05.00. Autres assurances	1.3	1.3
12.6. SERVICES FINANCIERS	13.7	13.7
12.6.2. Services financiers	13.7	13.7
12.06.02.01. Services financiers	13.7	13.7
12.7. AUTRES SERVICES N.C.A.	13.3	12.8
12.7.0. Autres services n.c.a.	13.3	12.8
12.07.00.01. Frais administratifs	6.4	6.4
12.07.00.02. Services et frais légaux et comptables	2.0	1.5
12.07.00.03. Services funéraires	1.4	1.4
12.07.00.04. Autres services et frais n.c.a.	3.5	3.5